

Chez l'enfant, le traitement orthodontique joue sur la position des dents et la croissance des mâchoires

Chez l'adulte, seule la position des dents peut être modifiée

L'orthodontiste : 6 années d'études + 4 années de spécialisation

L'orthodontie

L'orthodontie consiste à déplacer les dents et à modifier la croissance des mâchoires afin de retrouver un alignement dentaire harmonieux et d'améliorer les fonctions orales.

L'orthodontie et les déplacements dentaires

La plupart des traitements orthodontiques visent à déplacer les dents pour les réaligner.

Des gouttières en plastique, ou des bagues qui sont de petites attaches métalliques collées sur la face interne ou externe des dents, peuvent être utilisées. Pour les traitements avec bagues, les déplacements se font le long d'un arc dont la forme permet de guider le mouvement des dents. Cet arc est changé régulièrement en fonction des mouvements que l'on souhaite obtenir.

Des élastiques reliant la mâchoire du haut et du bas peuvent être utilisés pour déplacer les dents dans le sens horizontal ou vertical.

L'orthodontie et la croissance des mâchoires

Certains enfants présentent une croissance d'une ou des deux mâchoires trop lente ou trop rapide. Ces enfants peuvent bénéficier d'un traitement à l'aide d'appareils amovibles (appelés faux palais) ou fixes (appelés bagues) pour accélérer ou ralentir cette croissance.

Cette correction n'est possible que chez l'enfant car il n'a pas fini sa croissance. Chez l'adulte la correction d'un décalage des mâchoires est envisageable mais elle devra se faire à l'aide d'une chirurgie (chirurgie orthognatique).

Les spécialistes qualifiés en orthopédie dento-faciale ou orthodontistes

Les spécialistes de l'orthodontie sont des chirurgiens-dentistes titulaires du Doctorat en chirurgie dentaire (six années d'études après un concours d'entrée commun avec les médecins) qui ont approfondi leur formation par un enseignement supplémentaire de quatre ans dans un domaine très précis : l'orthopédie dento-faciale.

Cette spécialisation s'effectue de manière à la fois théorique en Université, et clinique par le biais d'une expérience hospitalière en CHU. Ces quatre années de spécialisation sont sanctionnées par un examen national.



Nos conseils

- Si votre enfant a les dents mal placées ou s'il n'arrive pas à fermer la bouche à cause de dents trop en avant, n'hésitez pas à consulter le cabinet. Nous pourrions ainsi évaluer ensemble la nécessité de mettre en place un traitement orthodontique adapté.
- Le traitement est en partie pris en charge par la Sécurité Sociale s'il commence avant l'âge de 16 ans. Après, il est entièrement à la charge du patient.
- Pendant le traitement il est recommandé de ne pas consommer d'aliments durs ou collants (bonbons, chewing-gum) et de pratiquer un brossage très méticuleux.